



Rapport d'activité général 2025

L'année 2025 confirme le rôle structurant de l'APAJH de la Drôme dans l'accompagnement des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, à travers une offre diversifiée : prévention et intervention précoce, accompagnement médico-social ambulatoire, scolarisation inclusive, hébergement, accompagnement à la vie sociale et accès au travail. L'ensemble des établissements et services témoigne d'une même orientation : soutenir les parcours de vie, renforcer le pouvoir d'agir des personnes et de leurs familles, et développer des réponses de proximité, en lien étroit avec les partenaires du territoire.

L'activité de l'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de continuité, mais aussi de transformation. Les équipes ont poursuivi leur engagement auprès des personnes accompagnées et de leurs familles, dans un contexte marqué par l'évolution des besoins, la complexification de certaines situations, la poursuite de la transformation numérique, le renforcement des démarches qualité et la préparation des évolutions attendues au sein du secteur médico-social.

Une activité soutenue et une réponse présente à tous les âges de la vie

Le secteur enfance reste fortement mobilisé autour du repérage précoce, de la coordination des parcours et de l'inclusion scolaire. La PCO Drôme-Ardèche confirme son rôle majeur d'entrée dans les parcours TND, avec une file active de 1 597 enfants ayant un parcours validé ou sortis au cours de l'année 2025, sur les services 0-6 ans et 7-12 ans. Elle s'appuie sur un réseau territorial important : CAMSP, CMPP, CMP, professionnels libéraux conventionnés, médecins, PMI, Éducation nationale et structures hospitalières.

Les CAMSP et CAMESOP poursuivent leur mission de dépistage, d'accompagnement précoce, de prévention et de soutien aux familles. Le CAMESOP de Bourg-lès-Valence / Crest a accompagné 165 enfants, réalisé 6 797 séances et 7 097 actes en 2025, avec une activité renforcée autour de l'intervention sans délai, de la néonatalogie, du dispositif autisme 3DPA et du pôle petite enfance et handicap. Le CAMSP de Montélimar affiche également une activité soutenue avec 107 enfants suivis, 3 708 actes réalisés et une file active en hausse régulière depuis 2022.

Les dispositifs spécialisés poursuivent leur action auprès des enfants présentant des besoins spécifiques : le dispositif TLA a accompagné 73 enfants en 2025, répartis entre le SESSAD, le SCA/PCPE et le service de bilans spécialisés ; le dispositif TSA a accompagné 25 enfants sur le SESSAD et le SCA/PCPE. Le SESSAD Handicap Moteur a accompagné 61 jeunes, avec une relance significative du Service de Bilans Spécialisés. A noter également la participation au relais vélo SFERHE et une journée InterSESSAD AuRA consacrée aux nouveaux enjeux des SESSAD neuro-moteurs.

L'IME Val Brian poursuit sa transformation avec une capacité de 71 places et une file active de 89 jeunes accompagnés. L'année 2025 marque une étape importante avec la mise en place d'une nouvelle organisation en trois pôles (enfance, adolescents/jeunes majeurs et insertion) préparant la dynamique DIME et renforçant la lisibilité des parcours.

Dans le secteur adulte, l'offre associative permet de répondre à des besoins variés : accompagnement par le travail, insertion en milieu ordinaire, accueil de jour, hébergement collectif, foyer appartement et accompagnement à la vie sociale. Les établissements et services adultes poursuivent un objectif commun : favoriser l'autonomie, soutenir les choix de vie, développer la participation sociale et maintenir les liens avec le territoire. Un nouveau dispositif : l'emploi accompagné est venu compléter cette palette d'accompagnement en 2025.

L'école inclusive : un fil rouge fort de l'année 2025

L'un des points phares de l'année est la dynamique collective engagée autour de l'école inclusive. Le 4 juin 2025, le secteur enfance de l'APAJH de la Drôme a organisé une journée dédiée à l'école inclusive, réunissant les professionnels des services enfance et de nombreux acteurs de l'Éducation nationale. Cette journée a permis de travailler les coopérations concrètes entre école et médico-social, d'identifier les leviers et freins de terrain et de renforcer une culture commune autour des parcours scolaires des enfants accompagnés.

Les dispositifs implantés au sein ou à proximité des établissements scolaires illustrent cette volonté d'inclusion. La Section d'Éducation Motrice, située au sein du collège « Marcel Pagnol », permet à des jeunes présentant un handicap moteur et des troubles associés de bénéficier d'un accompagnement spécialisé tout en participant à la vie sociale de l'établissement. Malgré des difficultés organisationnelles, notamment liées aux ressources enseignantes, la continuité de l'accompagnement scolaire a été recherchée et maintenue.

L'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme poursuit également son action auprès d'enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme sévères. Le travail mené vise à développer la communication, les apprentissages, l'autonomie et l'inclusion progressive dans l'école. Les coopérations avec les équipes enseignantes, les familles et les partenaires restent déterminantes pour construire des parcours adaptés.

Plus largement, l'ensemble des services enfance contribue à soutenir la scolarisation en milieu ordinaire, en adaptant les interventions aux besoins des enfants et adolescents. L'accompagnement ne se limite pas à l'élève : il concerne aussi les familles, les enseignants, les AESH, les équipes éducatives et les partenaires de droit commun. Cette approche partenariale permet de renforcer les chances de réussite et de limiter les ruptures.

Participation des familles, autodétermination et pouvoir d'agir

L'année 2025 se caractérise par la place de plus en plus importante laissée aux familles et aux personnes accompagnées dans l'élaboration de leur projet. Au CAMESOP, les parents sont désormais invités deux fois par an à la réunion de Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant, avec un recueil préalable de leurs attentes. Cette évolution traduit une volonté forte de promouvoir l'autodétermination parentale et le pouvoir d'agir.

Le CAMSP de Montélimar s'inscrit dans la même dynamique : participation des parents aux réunions projet, création d'un recueil des attentes, réunions d'information sur la scolarisation et l'orientation, et mobilisation des partenaires pour répondre directement aux questions des familles. Dans les services TLA, la participation active des enfants à leur PPA s'est consolidée grâce à des outils adaptés favorisant leur expression, en lien avec les familles.

Dans le secteur adulte, la participation prend plusieurs formes : conseils de la vie sociale, réunions d'expression, projets collectifs, groupes de parole, démarches de pair-aidance, relecture de documents en facile à lire et à comprendre, implication dans la vie quotidienne des établissements. Ces démarches contribuent à renforcer la citoyenneté, l'autonomie et la reconnaissance des personnes accompagnées comme actrices de leur parcours.

Secteur adulte : travail, habitat, autonomie et inclusion sociale

Le secteur adulte confirme la diversité et la modularité de ses de ses possibilités d'accompagnement : ESAT, ESAT sans mur, SAVS, foyers d'hébergement, foyers appartements et foyer de jour. L'objectif commun reste de soutenir l'autonomie, la participation sociale, l'accès au travail et la qualité de vie.

L'ESAT du Val de Drôme a fêté ses 30 ans en 2025. Il accompagne 42 personnes et a bénéficié du FATESAT pour l'acquisition de matériels nouveaux : laveuse, véhicule adapté, véhicule de livraison électrique et brodeuse professionnelle. Ces investissements soutiennent à la fois le développement de l'activité, la montée en compétences des travailleurs et des engagements RSE : recyclage, livraison de proximité, panneaux anti-bruit et repas en circuit court.

L'ESAT Demontais accompagne 16 personnes et a renouvelé la norme RABC de son atelier blanchisserie. L'établissement a également développé des activités de soutien pour maintenir les acquis durant les périodes plus basses d'activité, notamment autour de jeux favorisant communication, collaboration et esprit d'équipe.

L'ESAT sans mur accompagne quant à lui 22 personnes en milieu ordinaire de travail, avec 4 admissions, 7 stagiaires et 4 492 journées réalisées en 2025.

Le SAVS départemental, présent sur quatre antennes — Buis, Nyons, Valence et Crest — a accompagné 77 personnes en 2025. Ses actions ont notamment porté sur la dématérialisation du dossier de la personne, l'accompagnement à l'autonomie numérique, la procédure d'admission et la participation au collectif Inter-SAVS départemental.

Les foyers et foyers appartements ont poursuivi leur mission d'accompagnement à la vie quotidienne, à l'autonomie et à la participation sociale. Le foyer Les Trois Becs a développé des actions marquantes autour de la mobilité douce avec le programme "Vélos égaux", ainsi qu'un projet Culture et Santé réunissant des personnes accompagnées, des jeunes de l'IME Val Brian et une classe de Crest. Le foyer et foyer-Appartement Demontais ont renforcé les dynamiques collectives autour des temps festifs, de la journée des familles, des sorties et de la participation à la vie locale. Le foyer appartement de la Maison Bovet à Crest a connu des mouvements importants, avec le départ de personnes accompagnées depuis de nombreuses années et l'accueil de nouvelles personnes, ce qui a conduit à ajuster les modalités d'accompagnement.

Le foyer de jour départemental, avec 42 personnes accompagnées, a poursuivi son ancrage territorial sur les antennes de Crest et Dieulefit. L'année 2025 a été marquée par l'utilisation quotidienne du DUI Vivality et par 4 admissions, dont des jeunes issus d'IME en aménagement Creton, une personne venant d'EHPAD et une personne en rupture de parcours.

Le foyer de jour départemental poursuit ainsi son rôle d'accueil, de socialisation et de maintien des acquis. Il apporte une réponse importante à des personnes ayant besoin d'un cadre d'activité adapté, sécurisant et ouvert sur le territoire.

Transformation numérique, qualité et gestion des risques

La transformation numérique constitue un autre point fort transversal de l'année. Le déploiement du Dossier Unique Informatisé s'est poursuivi et généralisé dans plusieurs services. Outil de sécurisation du partage d'informations et de coordination des parcours, une grande majorité d'établissements et services utilisent désormais Vivality au quotidien pour les transmissions, suivis, consignes et plannings.

La démarche qualité s'est structurée également autour des évaluations externes programmées en 2026 (le SESSAD TSA, le SESSAD TLA et l'UEMA sont concernés par ces évaluations). Les services concernés ont engagé une démarche d'autoévaluation, accompagnée par des temps de travail collectifs

La démarche qualité s'est également renforcée. Les établissements et services ont poursuivi leurs plans d'amélioration continue, la formalisation des procédures, le suivi des événements indésirables, la prévention des risques et la promotion de la bientraitance.

L'année 2025 a aussi vu la mise en place ou la consolidation d'espaces de réflexion éthique. Ainsi, le comité éthique associatif (composé de représentants des personnes accompagnées, des familles, des professionnels du Conseil d'administration et de la direction) a bénéficié d'une formation structurante et est désormais identifié comme une instance-ressource.

Enfin, les espaces d'analyse de la pratique, de supervision ou de réflexion collective restent des outils précieux pour les équipes.

Des équipes engagées dans un contexte exigeant

L'année 2025 a également mis en évidence la mobilisation importante des professionnels. Les équipes ont dû faire face à des situations parfois complexes : troubles du comportement, difficultés d'orientation, tensions liées à certains locaux, problématiques de santé, parcours sans solution immédiate, évolution des besoins des personnes accompagnées.

Ces situations rappellent l'importance du travail pluridisciplinaire, de la coordination interne, du soutien managérial et des coopérations avec les partenaires extérieurs. Elles soulignent aussi la nécessité de poursuivre les efforts en matière de formation, d'attractivité des métiers, de prévention de l'usure professionnelle et de soutien aux pratiques.

Les formations, journées d'étude, analyses de pratiques, temps institutionnels et rencontres partenariales ont contribué à renforcer les compétences des équipes. Elles permettent d'adapter les réponses aux besoins émergents et de maintenir une qualité d'accompagnement dans un environnement en constante évolution.

Une dynamique partenariale essentielle

L'ensemble de l'activité 2025 montre l'importance du partenariat dans la construction des parcours. L'APA-JH de la Drôme agit en lien avec de nombreux acteurs : Agence Régionale de Santé, Conseil départemental, Maison Départementale de l'Autonomie, Éducation nationale, établissements de santé, services de pédopsychiatrie et de psychiatrie adulte, professionnels libéraux, communes, associations, structures de loisirs, employeurs, mandataires judiciaires, établissements médico-sociaux et acteurs du droit commun.

Ces coopérations permettent de fluidifier les orientations, de prévenir les ruptures, de mieux répondre aux besoins complexes et d'inscrire les personnes accompagnées dans leur environnement de vie. Le partenariat constitue ainsi un levier central de l'inclusion et de la continuité des parcours.

Des services supports du siège social toujours en soutien

L'année 2025 a été une année de transition avec l'installation d'une nouvelle direction générale qui a pu continuer à s'appuyer sur des professionnels engagés et compétents dans leurs domaines d'intervention.

Si aucun service n'a bénéficié d'une évaluation externe en 2025, cette année de transition (avant les évaluations du SESSAD TSA, du SESSAD TLA et de l'UEMA programmées du 4 au 7 mai 2026) a été l'occasion de s'appuyer sur les axes d'amélioration repérés afin de poursuivre la dynamique d'amélioration continue de la démarche qualité.

L'appui apporté par le service des ressources humaines et financières a permis de continuer à fonctionner dans un environnement sécurisant et propice à l'évolution du cadre institutionnel ainsi qu'à l'émergence de nouveaux modèles de management.

Le virage numérique entamé depuis de nombreuses années continue, lui, à s'accélérer et s'il apporte une sécurisation des données indéniables et de nouvelles formes de collaboration, il nous invite également à un accompagnement soutenu et empreint de vigilance.

Enfin, la gestion des nombreux projets structurels constitue à la fois un levier d'élan et une source d'incertitude. Elle s'inscrit dans une transformation de l'offre médico-sociale que l'APAJH de la Drôme souhaite accompagner de manière proactive, avec une volonté constante d'améliorer l'épanouissement des personnes accompagnées ainsi que le soutien apporté aux aidants.

Tout au long de l'année, le siège social de l'APAJH de la Drôme a continué à jouer un rôle central dans le développement et la cohérence des actions de l'association. En lien direct avec la politique associative définie par le Conseil d'administration, il reste un véritable catalyseur de la stratégie globale. Il conforte ainsi chaque projet, chaque initiative, et s'assure de leur parfaite adéquation avec les valeurs qui font la force de l'APAJH de la Drôme.

Que ce soit au niveau des ressources humaines, de la gestion financière, de la démarche qualité ou encore des systèmes d'information et de la gestion mobilière et immobilière les sujets ont été encore nombreux en 2025. Si la dynamique actuelle permet de faire face à la plupart des challenges rencontrés, la technicité d'un Responsable Informatique et la séparation des fonctions RH et financières restent des objectifs à atteindre afin d'optimiser le fonctionnement et la sécurisation de l'ensemble de ces services support.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 apparaît comme une année de consolidation, d'adaptation et de transformation pour l'APAJH de la Drôme. Les établissements et services ont maintenu une activité soutenue, tout en poursuivant des évolutions importantes autour de l'inclusion, de la participation, de la qualité, du numérique et de la coordination des parcours.

Les points forts de l'année peuvent être résumés autour de plusieurs axes : le renforcement de l'accompagnement précoce, la dynamique en faveur de l'école inclusive, la participation accrue des familles et des personnes accompagnées, le développement de l'autonomie et de la vie sociale dans le secteur adulte, la poursuite de la transformation numérique et l'engagement constant des professionnels.

Pour 2026, les priorités s'inscrivent dans la continuité : prévenir les ruptures de parcours, renforcer les coopérations territoriales, poursuivre la démarche qualité, accompagner les équipes dans les transformations, consolider l'usage des outils numériques et continuer à faire vivre les valeurs d'inclusion, de citoyenneté, d'autonomie et de solidarité portées par l'APAJH de la Drôme.